

Fausses promesses suites a un cdi

Par dada 250, le 21/02/2009 à 11:29

bonjour,

je travaille actuellement dans une société loire-atlantique qui rechercher un chef d'équipe.lors de mon entrevue avec le dirigeant beaucoup de promesses on été faites, pour cela je devait remettre la société sur la bonne voie en terme de qualité de travail, diversification de taches, meubles, agencements, apporter de nouvelles methode de travail. j'ai donc accepter le poste démissionner de mon ancien poste, chef d'équipe, bien remunérer pour apporter mes connaissances.

en 8 mois de temps j'ai reussi à faire ce que mon predecesseur n'avait pas reussi en 10 ans, reconnu par l'accompagnateur de la société qui m'as félicité pour ma rapidité. actuellement ,et aprés tous le travail fourni pour redresser cette société, je sens un malaises vis à vis des dirigeant,qui essaie de me pousser à la faute pour me licencier. je subit des pression vis à vis du chef d'atelier qui met mon equipe en faute par de mauvais conseil qui me pousse à repasser deux fois afin de voir si le travail est fait correctement.

(je précise que j'ai remis en place toutes les methode de travail,apporter une nouvelle façon de travailler, la société ne travaille plus comme avant mon arriver)

ma question est la suivante:

mon employeur peut 'il me licencier alors que la société redecolle de nouveau si oui ,qu'elles sont mes recours,

si non,puis je l'attaquer au prud'homme

Par Paula, le 23/02/2009 à 18:37

Bonjour,

Bien sûr, vous sentez le malaise, mais attendez car vous ne pouvez rien faire avant que votre employeur commence la procédure.

Faites, comme toujours, très correctement votre travail pour qu'aucune faute ne vous soit reprochée car il ne faudrait pas permettre à l'employeur de mettre son "plan" à exécution.

Si, et je ne vous le souhaite pas vu votre investissement dans la société, vous êtes licencié, et si vous considérez que le licenciement est abusif, bien évidemment vous pourrez saisir le Conseil de Prud'hommes. Il est un peu tôt pour y penser.

Cordialement

Par dada 250, le 23/02/2009 à 18:56

merci ,j'ai justement rendez-vous demain au bureau .mon employeur veut me voir.cela me permettras de mettre quelque detail au clair.

je vous remercie de votre reponse.car en cette periode de crise et malgré plusieur proposition d'embauche je suis un peu déçut qu'une telle chose m'arrive aprés m'etre investi dans la société

Par Paula, le 23/02/2009 à 21:58

Bonsoir,

N'hésitez pas à nous contacter. Ce sera toujours avec plaisir pour vous renseigner et vous aider.

Cordialement